

Formation d'un parti conservateur provincial au Québec

Mulroney y verra personnellement

.... au lendemain des prochaines élections générales



Brian Mulroney

OTTAWA (PC) — Au lendemain des prochaines élections générales au Québec, le premier ministre du Canada, Brian Mulroney, s'engagera personnellement à la formation d'un parti conservateur provincial québécois.

"Il est important que nous ayons des assises au niveau provincial dans toutes les provinces. En principe, il est normal qu'un parti fédéral dispose d'une formation politique au niveau provincial", a-t-il déclaré au cours d'une entrevue à la Presse Canadienne.

Interrogé à savoir s'il entend y voir personnellement, M. Mulroney n'hésite pas : "Absolument, je suis Québécois".

M. Mulroney, toutefois, prend bien la peine de préciser que l'aventure actuelle du parti conservateur québécois d'André Asselin est prématurée.

Ce dernier s'est classé deuxième devant le candidat du Parti québécois, lors de la partielle de lundi dernier dans L'Assomption.

"On ne sera pas pressé par les événements, comme la tenue d'élections complémentaires, pour poser des gestes qui ne concordent

pas avec notre stratégie", dit M. Mulroney.

"Nous qui sommes responsables de notre base au Québec, nous prendrons nos décisions en temps opportun", ajoute-t-il, laissant clairement entendre qu'il pense ainsi aux lendemains des prochaines élections générales québécoises pour le rétablissement du Parti conservateur provincial, qui a été dissout au Québec lors de la création de l'Union nationale en 1935.

Se référant à la formation d'André Asselin, M. Mulroney a dit déplorer que "sans préavis, des individus, que je ne connais pas mais que je respecte sans aucun doute, aient annoncé leur intention de pro-

céder à la formation d'un parti provincial".

A ce moment-là, M. Mulroney s'était bien gardé d'associer de quelque façon que ce soit le Parti conservateur du Canada au parti d'André Asselin.

Le premier ministre avait même flétri quelque peu la sincérité de l'ancien président de l'Union des municipalités régionales de comté, rappelant que la dernière fois qu'il avait entendu parler de lui, M. Asselin était candidat libéral.

M. Mulroney estime qu'à ce jour, "il était prudent et sage de consolider notre appui au niveau fédéral avant de se lancer à brûle-pourpoint dans une aventure provinciale sans préparation aucune. Donc, comme chef national c'était ma responsabilité de m'assurer qu'il n'y avait pas d'effritement de notre base et de nos possibilités au niveau national".

• Heureux d'avoir su ramener l'harmonie au sein du Parti

B 1

Selon un sondage interne du Parti québécois

59% des supporteurs francophones du PLQ en '81 d'accord avec un renforcement de la loi 101

QUEBEC (PC) — La majorité des francophones ayant voté pour le Parti libéral du Québec en 1981 sont d'avis que le gouvernement devrait prendre de nouvelles mesures afin de renforcer la défense du français.

Paradoxalement, même ceux et celles qui ont voté pour le Parti québécois en 1981 ne sont pas d'accord en majorité (52 p.c.) avec les dispositions de la Charte de la langue française prévoyant l'affichage uniquement en français.

Voilà deux conclusions de sondages effectués auprès de quelque 700 francophones par M. Michel Lepeage pour les besoins internes du Parti québécois et dont la Presse canadienne a pu prendre connaissance.

Le poulx a été pris au moyen d'entrevues téléphoniques tenues d'abord du 13 au 19 mars puis du 9 au 14 avril.

A la question "seriez-vous plutôt en accord ou plutôt en désaccord à ce que le gouvernement du Québec prenne de nouvelles mesures afin de mieux protéger la langue française au Québec?", 59 p.c. des répondants ayant voté pour le PLQ en 1981 se disaient d'accord (75 p.c. de ceux ayant voté pour le PQ) au mois de mars et 64 p.c. en avril (76 p.c. chez les péquistes). Dans les deux coups de sonde, le taux d'indécis est inférieur à 10 p.c.

Le sondage confirme également la grande popularité dont jouit la loi 101 chez les francophones de toutes allégeances puisque 74 p.c. d'entre d'eux considèrent qu'il s'agit d'une bonne loi pour protéger la langue française au Québec.

Constitution

Si les résultats de ces sondages s'avéraient exacts, il faudrait en conclure que le gouvernement québécois est justifié de revendiquer "que la Constitution reconnaisse au Québec le droit exclusif de déterminer sa langue officielle et de légiférer sur toute matière linguistique dans les secteurs de sa compé-

tence" tel que formulé dans le Projet d'accord constitutionnel, présenté au gouvernement fédéral le mois dernier.

En effet, 64 p.c. des francophones (70 p.c. de ceux ayant voté PQ et 59 p.c. de ceux ayant voté PLQ) jugent que c'est l'Assemblée nationale et non les tribunaux qui devraient établir en dernier lieu la place du français au Québec.

Qui plus est, 61 p.c. des francophones (70 p.c. ayant voté PQ mais 45 p.c. ayant voté libéral) se disent d'accord pour "que le gouvernement du Québec amende sa charte des droits et libertés de façon à accorder une priorité" à la loi 101 concernant la langue d'affichage.

Comme la popularité du PQ a beaucoup diminué depuis 1981, en grande partie au profit du PLQ, il est plausible que la majorité des répondants qui se seraient dit prêts à accorder leur vote aux troupes de Robert Bourassa soient d'accord avec cette proposition.

Affichage

C'est au chapitre de l'affichage que l'opinion des francophones se révèle difficile à cerner.

D'abord, 54 p.c. d'entre d'eux (52 p.c. PQ, 66 p.c. PLQ) ne sont pas d'accord pour que les enseignes des commerces et des entreprises soient uniquement en français.

Toutefois, 82 p.c. d'entre eux ne veulent pas non plus que les commerçants puissent faire leur publicité seulement en anglais dans les municipalités où les anglophones sont majoritaires. Seulement 14 p.c. des francophones ayant voté pour le PLQ en 1981 seraient d'accord avec pareille mesure.

En outre, 75 p.c. des répondants souhaitent que les commerçants et les employés des services gouver-

nementaux abordent leurs clients en français. Fait à noter, cette question suit immédiatement la précédente dans le questionnaire mais ne s'applique plus aux seules municipalités majoritairement anglophones.

Il importe aussi de ne pas confon-



Gérald Godin

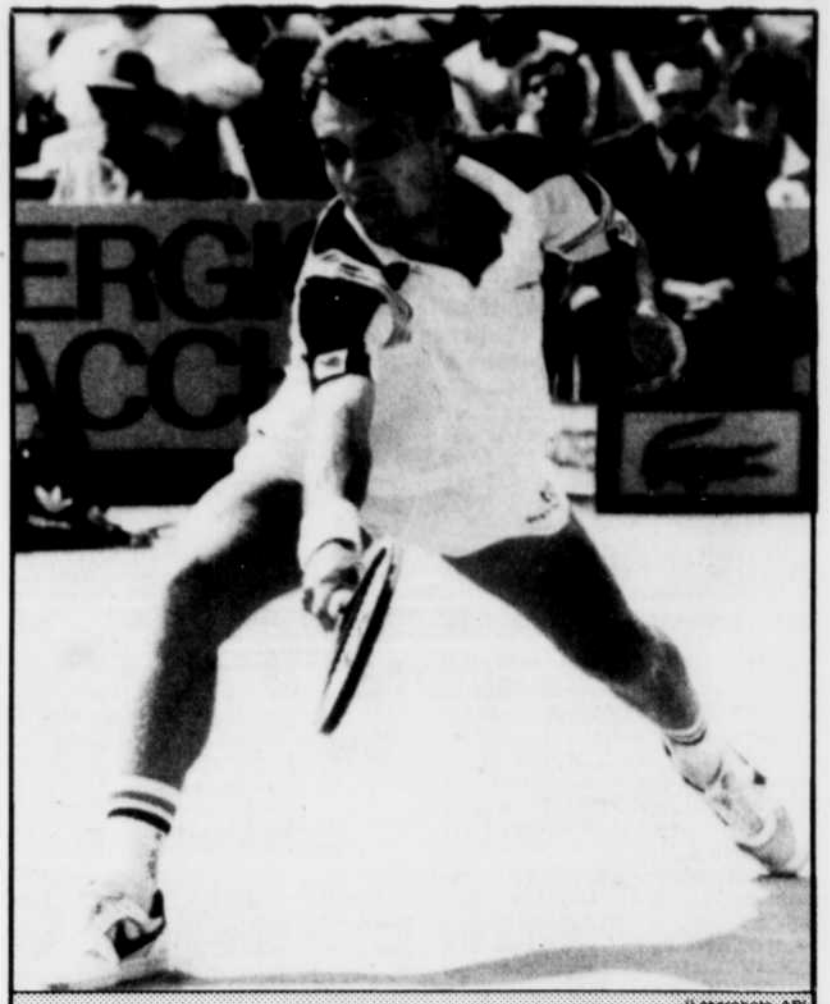
dre ce coup de sonde du PQ avec le sondage commandé par le ministre responsable de la loi 101. M. Gérald Godin voulait connaître l'opinion des Québécois à la suite du jugement Beaudry rendant inopérantes les dispositions sur l'affichage parce qu'incompatibles avec la liberté d'expression reconnue par la Charte québécoise des droits et libertés.

Les résultats de ce sondage sont confidentiels", a déclaré M. Godin à la Presse canadienne, indiquant seulement qu'ils étaient conformes aux revendications constitutionnelles du gouvernement au chapitre des droits linguistiques.

Près du tiers des répondants (32 p.c.) croient que la loi 101 porte atteinte aux droits des anglophones.

Toutefois, lorsqu'on demande si les droits des anglophones sont "suffisamment reconnus" par le gouvernement du Québec, 26 p.c. seulement (42 p.c. PLQ) répondent qu'ils ne le sont pas suffisamment.

Notons, en terminant, que le PQ a interrompu cette prise de poulx de la population durant le mois de mai à cause des quatre élections partielles qui absorbaient entièrement son sondeur-expert, M. Lepeage. Un autre sondage est toutefois en cours, nous a-t-on précisé.



Le Suédois Mats Wilander retourne la balle au Tchèque Ivan Lendl durant la finale chez les hommes au stade Roland-Garros à Paris. Il l'a battu avec un score de 3-6, 6-4, 6-2, 6-2.

Gagnant des Internationaux de France

Wilander fait preuve d'audace

D 3

Désindexation des pensions

Les libéraux se promettent de prolonger le débat "par tous les moyens possibles"

OTTAWA (PC) — Les députés libéraux à la Chambre des communes ont l'intention de prolonger "par tous les moyens possibles" le débat sur le projet de loi conservateur limitant l'indexation des pensions de vieillesse.

"Avant de passer cette loi ils vont devoir utiliser toutes les motions de clôture, tous les baillons", a déclaré hier le président du caucus du Québec et député de Laval-des-Rapides, M. Raymond Garneau, alors qu'il prenait la parole devant une soixantaine de sympathisants libéraux réunis à St-Lambert dans le cadre d'un débat-conférence organisé par les Jeunes libéraux du comté de Laprairie.

Selon M. Garneau la désindexation est en train de susciter un véritable "raz-de-marée" d'opposition à travers le pays, et un arrêt de débats par le gouvernement "ne le rendra pas très populaire". "Cette loi là va faire du bruit avant d'être adoptée", a-t-il prédit.

Les jeunes libéraux ont profité de l'occasion hier pour remettre à M. Garneau une pétition de plusieurs centaines de noms s'opposant au projet du gouvernement conservateur de désindexer partiellement les pensions de vieillesse.

Le député de Laval-des-Rapides a, de son côté, invité les jeunes libéraux à "bâter des groupes de 5 ou 10 jeunes" à "réfléchir, lire, discuter, consulter des experts" pour dégarer le programme d'action du Parti libéral du Canada.

Les principaux thèmes sur lesquels ils devraient se pencher sont, a suggéré M. Garneau, la haute-technologie, la protection de l'environnement, le vieillissement et le rôle du Canada dans le maintien de



Raymond Garneau

la paix. "Ces questions là sont plus importantes que le budget, a-t-il précisé. Il faut penser à l'avenir".

Selon le président des Jeunes libéraux du Canada, M. Jean Carle, les jeunes sont actuellement "la locomotive" du parti et prennent part activement au travail de réforme de ses structures. "Le parti a compris que les jeunes sont là pour prendre la tête. Ce ne sont pas les vieux candidats qui vont revenir lors de la prochaine élection. Les nouveaux candidats ce sont des jeunes, des jeunes qu'il faut former maintenant".

Plus de 8.000 jeunes sont actuellement membres des Jeunes libéraux du Canada, un nombre qui ne peut que s'accroître, soutient M. Carle.

La CSN exige le limogeage de la direction de Marine

B 6

L'officier français relâché

21 Casques bleus encore aux mains de l'Armée du Liban-Sud

C 8

TEMPERATURE
ENSOLEILLE: 12 — 20°C.
DEMAIN: ENSOLEILLE D-7

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS.....D-8
- BANDES DESSINÉES...C-4
- DECES.....C-6
- DE TOUT DE TOUS.....D-7
- FINANCE.....B-3
- PETITES ANNONCES...C-2
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '85.....C-1



Faut pas être barré pour faire sauter la loi du cadenas!

Cadavre du 6e motard repêché

MONTREAL (PC) — La cadavre du sixième motard des Hells Angels de Laval portés disparus depuis plusieurs mois a été repêché hier après-midi des eaux du fleuve Saint-Laurent.

Le corps de Jean-Pierre Mathieu, dit "Mat-le crosseur", flottait à la hauteur de Neuville dans la région de Québec. Les

cinq autres cadavres avaient été retrouvés à proximité de Saint-Ignace de Loyola, près de Berthierville.

Selon les policiers, Mathieu aurait vraisemblablement été victime du même sort que les autres motards. Il aurait été ligoté à un bloc de ciment, mais son corps se serait toutefois détaché et aurait été emporté par le courant.

la tribune

Toute une Équipe!



De nos archives

Un chapeau de 25 \$... à l'eau

Les chapeaux ont beau être grands, ils ne sont pas très lourds, relativement s'entend, et le vent n'a pas que plus de prise sur eux.

Une des actrices qui jouent en ce moment au Théâtre Clément de notre ville, en a fait hier la fâcheuse expérience. Elle se promenait en automobile (ces actrices ça ne se privent de rien) et l'auto filait à travers les rues les plus fashionables de la Reine des Cantons de l'Est. En dévalant la rue Dufferin et dans un tourbillon de poussière et avec des beuglements de trompe, elle s'engagea lestement sur le pont Magog.

Les occupants ne prirent guère le temps, paraît-il, d'examiner la splendeur du paysage. Toujours est-il que le vent terrible de colère soufflait avec rage entre les deux rives de la Magog et ne tarda pas à en venir aux prises avec le formidable chapeau de notre actrice.

Le chapeau s'envola et tourbillonnant n'hésita pas à plonger dans le courant en décrivant de nombreux cercles irréguliers pour enfin s'abattre dans la masse d'écume que forme l'impétueuse Magog avant de se jeter dans la St-François. C'était 25 \$ à l'eau — une leçon pour nos élégantes!

Via Rail à Sherbrooke

La réponse du public dépasse les prévisions

par Daniel Forgues

SHERBROOKE — La réponse du public sherbrookoise au rétablissement de la ligne ferroviaire Via-Rail dépasse nettement les prévisions et il faut même s'y prendre de bonne heure pour réserver son billet, les préposés locaux n'étant pas encore équipés d'un système informatique.

Samedi matin, par exemple, 53 personnes ont monté à bord du train pour se rendre de Sherbrooke à Montréal et la plupart sont revenues en soirée.

"Il s'agit là d'une moyenne et cela dépasse vraiment nos espérances", de commenter M. Maurice Lebel, opérateur télégraphiste du CN.

"Si cet enthousiasme se maintient, le rétablissement de cette ligne sera un véritable succès, d'autant plus que le projet est à l'essai pour deux ans", a-t-il ajouté.

Quant aux retards notés lors des premiers jours du rétablissement, M. Lebel a précisé qu'on avait remédié à ce problème.

"C'était un peu normal qu'on ait des retards puisque Via-Rail avait choisi le 1er juin pour modifier ses horaires et que la ligne passant à

Sherbrooke doit emprunter les voies ferrées de trois compagnies ferroviaires tout en passant sur une partie du réseau ferroviaire des États-Unis; il était donc un peu normal que l'on ait des retards durant les premiers jours", a dit l'opérateur télégraphiste.

Mais les passagers de Via-Rail doivent quand même se résigner à de petits retards puisque, à Sherbrooke, faute d'informatique, les billets sont validés manuellement, "ce qui occasionne une attente de cinq ou dix minutes tous les matins", de noter M. Lebel.

En attendant...

Selon lui, Via-Rail avait décidé d'attendre pour doter la gare de la rue Dépot d'un système informati-

sé. "En attendant, ça nous permettait d'obtenir un système plus moderne, mais devant l'enthousiasme de la clientèle et les problèmes engendrés par le manque d'informatique, Via-Rail va bientôt nous doter d'un système temporaire", a confié M. Lebel.

Quant aux rénovations de la gare de la rue Dépot, elles ne sont pas encore complétées et les voyageurs doivent se contenter de "chaises d'école" comme bancs d'attente. Quelques semaines seront encore nécessaires pour compléter ces rénovations.

Les nouveaux bancs ont d'ailleurs été livrés et attendent d'être installés, mais on attend toujours la livraison d'un comptoir à billets en provenance de Toronto; quant à l'extérieur de la gare construite en 1890, les couleurs ont été changées pour des plus modernes et les dernières retouches doivent être effectuées au cours des prochaines semaines.

L'enthousiasme des Sherbrookoises s'oriente surtout vers le trajet Sherbrooke-Montréal où il y a deux

départs par jour. La quasi-totalité des gens se dirigeant vers Montréal achètent un billet aller-retour.

Vacances

La ligne ferroviaire de Via-Rail servira également de moyen de transport pour bien des vacanciers si l'on en juge par les centaines de renseignements demandés à la gare de Sherbrooke.

"On a eu tellement de demandes sur les destinations canadiennes que nous n'avons plus de dépliant disponible", a dit M. Lebel.

Selon lui, les destinations qui seront les plus populaires cet été pour des vacances, à partir de Sherbrooke, seront celles de Winnipeg, Calgary, Moncton et Halifax.

"Les gens s'y prennent de bonne heure pour planifier leurs vacances et selon les demandes que nous avons eues depuis une semaine, il semble bien que le train sera populaire chez les vacanciers sherbrookoises", a conclu l'opérateur télégraphiste.



(Photo La Tribune par Jacques Corriveau)

Quelques jours seront encore nécessaires pour terminer le rafraîchissement de la vieille gare de Via Rail sur la rue Dépot.

Le bois Beckett: peut-être mal connu, mais un caractère bien particulier

SHERBROOKE (DD) — Il existe à Sherbrooke une enclave naturelle peut-être mal connue du public, mais qui mérite d'être mieux appréciée en raison de son caractère bien particulier, tant au point de vue historique qu'écologique: le bois Beckett.

Situé aux limites nord de la ville, ce boisé de 70 hectares, qui est en réalité une ancienne ferme située le long du chemin Beckett, est depuis près de quatre ans un site voué à l'interprétation de la nature et à la randonnée pédestre.

Trois naturalistes y travaillent et "organisent des randonnées sur les sciences de la nature et l'aspect historique des lieux", aux dires d'une responsable. Le sanctuaire comporte plusieurs espèces d'arbres, d'arbustes et de plantes de sous-bois, en plus d'environ 135 espèces d'oiseaux et plusieurs types de mammifères.

Durant les week-ends de la belle saison, à l'exception des mois de juillet et des premières semaines d'août, où l'on doit réserver à l'avance, il est possible de visiter li-

brement le bois avec des guides. Le calendrier prévoit des activités spécifiques pour certaines fins de semaine de l'été, et jusqu'au début d'octobre. Ainsi, le week-end prochain, il sera possible d'effectuer de la photographie dans la nature, tandis que le 25 août il y a fête populaire au bois. Durant la semaine, sur réservation, des groupes scolaires et sociaux peuvent se rendre sur place et apprécier les beautés de ce site exceptionnel.

Le bois Beckett, une importante ferme acquise au début du 19e siècle par le major Henry Beckett, était à l'origine une terre de 480 hectares, où se pratiquait non seulement l'agriculture, mais où le propriétaire exploitait une briquetterie et une érablière.

La ville de Sherbrooke a acquis le domaine en 1963 de la petite fille du major Beckett, Mme Cécilia Beckett, et depuis les années 70, des groupes préoccupés par la valeur de ce site se sont impliqués afin d'en assurer la conservation et la mise en valeur.

Aujourd'hui, même si trois natu-

ralistes y font de l'animation grâce à des programmes d'emplois gouvernementaux, le Regroupement du bois Beckett oeuvre à conserver le domaine et à en faire un véritable centre d'interprétation.

Les responsables de l'interprétation font également de la recherche sur la faune et la flore des lieux, de

même que des études d'impact.

Outre les 5 kilomètres de sentiers, de nombreux autres attraits attendent les visiteurs. Ainsi, une des responsables de l'interprétation a souligné qu'une ancienne allée de saules — aujourd'hui située face de la rue Place Beckett — avait conservé une grande beauté.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

L'observation des oiseaux, une des activités possible au bois Beckett.

60 ans de mariage

SHERBROOKE — Antonio et Julienne Leduc ont célébré, dimanche, à Sherbrooke, leur 60e anniversaire de mariage en compagnie de leur grande famille.

Enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants se sont retrouvés dimanche après-midi, après la messe, afin de leur rendre hommage lors d'un grand dîner.

Le couple, qui vit à Sherbrooke depuis 1936, a eu quatre enfants, dont deux vivent encore, Russel et Raymond.

Le fait d'avoir vécu tant d'années ensemble "occasionne beaucoup d'émotions", selon M. Leduc, 83 ans, et son épouse, qui fête aujourd'hui son 80e anniversaire de naissance.

Le temps, à en juger par leur ex-

périence, a passé bien vite: "c'est pas croyable", a souligné M. Leduc, qui a travaillé toute sa vie dans le secteur du textile, notamment chez Building Corticelli, pendant 19 ans, et Oriental Orsay, durant 25 ans.

Même après tant d'années, M. et Mme Leduc souhaitent demeurer ensemble encore longtemps, "si le bon Dieu le veut!", a déclaré M. Leduc. Ils vivent d'ailleurs encore à Sherbrooke dans leur propre maison et entendent conserver leur autonomie, a expliqué leur fils Raymond, typographe à La Tribune.



(Photo La Tribune par Jacques Corriveau)

L'abbé Réginald Croteau, vicaire de la paroisse Ste-Jeanne d'Arc, en compagnie de M. Antonio Leduc et de son épouse Julienne, lors d'une messe précédant le repas en famille.

Pas du tout dangereux

SHERBROOKE (DF) — Un citoyen du chemin St-François dans le secteur de Beauvoir croyait bien avoir trouvé un explosif datant de 1914 en fin de semaine en nivelant son terrain.

C'est du moins la teneur de l'appel qu'ont reçu les policiers de la Sûreté du Québec vers 16 h 30 samedi.

Avant tout de suite le citoyen de ne pas toucher au vieux objet,

deux policiers de la SQ se sont immédiatement rendus sur place tandis qu'on s'apprêtait à faire intervenir les artificiers spécialisés dans le maniement des engins explosifs.

Finalement, les deux policiers se sont vite rendus à l'évidence en examinant de près l'objet: il s'agissait d'une inoffensive vieille jauge à air sur laquelle était gravée l'année de l'invention: 1914...

d'une ligne à la page

PUBLICITE ☐ PUBLI-REPORTAGE ☐ CONCOURS ☐
PUBLI-PROMOTION ☐ ANNONCES ☐ RELATIONS PUBLIQUES ☐

Bingo
6 DIMENSIONS
la tribune

7,875\$
A GAGNER
5 MARATHONS de 575\$
Toute une Equipe!
1 SEUL GAGNANT DE 5,000\$ EN ARGENT

5e MARATHON - CARTE ROUGE

NOUS AVONS AU MOINS UN GAGNANT

AVEC LE NO N-32 PUBLIE VENDREDI LE 7 JUIN 1985.

Dès que les vérifications d'usage auront été complétées, le nom du ou des gagnants sera publié dans cette page.

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

la tribune Courrier de deuxième classe Enregistrement No 1539

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 569-9261, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

YVON DUBE
Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNE
Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camions et routes motorisées, 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Les voisins de nos lecteurs

Notre fils m'a demandé d'où venait son intelligence.

C'est sûrement de toi car moi j'ai encore la mienne!

Intersection à éviter

SHERBROOKE (DF) — L'intersection Frontenac-Belvédère, de même que le pont Hyatt, sera fermée à la circulation à compter de ce matin, a indiqué le directeur de l'information à la Ville, M. André Colard.

Cette fermeture a été rendue nécessaire à la suite de travaux au système d'assainissement entrepris il y a maintenant quelques semaines dans le secteur.

L'intersection demeurera fermée pour quelques jours. Les automobilistes sont donc priés d'éviter le secteur autant que possible et de suivre les indications de détournement.

carnet **King wellington**
RÉDIGÉ EN COLLABORATION

Lynne Charpentier aurait tellement payé cher sa nouvelle voiture qu'elle se permet de pas de faire le plein trop souvent, ce qui lui occasionne parfois une panne d'essence toujours là où il n'y a pas de témoin...

— 0 —

Non satisfait des nombreuses heures qu'il doit consacrer à son ouvrage la semaine, **Marc Piquette** se transforme les fins de semaine en démonteur et livre de meubles de patio.

— 0 —

Pour mieux se faire remarquer au volant de sa nouvelle voiture, **Jacques Lampron** pourrait fort bien porter un collier lumineux...

— 0 —

Le comptable **Pierre Bernard** n'a pas compté les heures qu'il a consacrées à la livraison de certains articles en fin de semaine parce qu'il effectuait une longue pause à chaque endroit de livraison.

— 0 —

Quant à sa sœur **Sylvie Bernard**, sa chienne lui a littéralement dévoré sa plus belle paire de souliers qu'elle avait payé dans les 135 \$.

— 0 —

Le député **Jean Charest** devrait en principe accepter l'invitation du Club de ski nautique de Sherbrooke pour faire une tournée en ski au Lac des Nations; il a promis de trouver un trou dans son horaire estival afin de répondre à l'invitation.

— 0 —

Il est souvent difficile de reconnaître **Ginette Jobin**, particulièrement lorsqu'elle transige avec des clients et qu'elle porte son costume de clown.

As-tu remarqué que Honoris Causa donnait des diplômes dans toutes les universités du Québec?

L'ENVELOPPE D'ARGENT

CHIT 9 RADIO 63

9.30: \$
10.30: \$
11.30: \$
15.30: \$

PRENEZ EN NOTE TOUS LES MONTANTS DU LUNDI AU VENDREDI

Loteries (A-7)

Pour vos travaux en...

Isolation
Cloisons amovibles et murs secs
Tuiles acoustiques

Clément Fortier & Associés Inc.

965, rue Panneton
Sherbrooke, Qué.
J1K 2B3
(819) 563-8333

Nous utilisons l'isolant «Red Top»

Un diplôme ne garantit plus un emploi pour la vie

par Daniel Forgues

SHERBROOKE — Un diplôme universitaire ne garantit plus à celui qui le détient un emploi assuré qu'il occuperait durant toute sa vie, a expliqué le nouveau recteur de l'Université de Sherbrooke, M. Aldée Cabana, aux quelque 1,186 diplômés de la collation des grades du printemps en fin de semaine.

"Il fut un temps où un diplôme universitaire garantissait à celui qui le détenait un emploi assuré qu'il occuperait durant toute sa vie. Tel n'est plus le cas et, d'une certaine façon, il est heureux qu'il en soit ainsi puisque chacun est alors invité à donner sa pleine mesure", a dit M. Cabana dans son premier discours de la collation des grades en tant que recteur de l'Université. "Détenir un diplôme universitaire demeure un excellent point de départ dans la vie. Il est indéniable qu'un tel diplôme procure à son titulaire un avantage marqué vis-à-vis celui qui n'en a pas, mais il

n'assure pas automatiquement le succès", a ajouté M. Cabana.

Il a également mis en garde les nouveaux diplômés à l'effet qu'il "serait bien imprudent de s'installer confortablement dans un poste, en comptant que les connaissances acquises vous permettront de rendre à la société, tout votre vie durant, les services qu'elle attend de vous".

Prêts...

Enfin, le nouveau recteur de l'Université de Sherbrooke a indiqué aux diplômés qu'ils devaient être

prêts à se réévaluer, se perfectionner et à réorienter leurs talents en fonction des besoins d'une société dont le rythme d'évolution ne cesse de s'accroître.

M. Cabana s'est dit un peu inquiet quant aux répercussions qu'entraîneront les développements de demain, parlant notamment des progrès qui se feront dans le domaine de l'intelligence artificielle et qui utiliseront des super-ordinateurs.

"Ce qui caractérise la fin de ce siècle, c'est que plus personne n'est sûr de rien. C'est l'incertitude; mais il ne faut pas s'en inquiéter puisque l'incertitude n'est pas en soi un terme négatif", a dit M. Cabana.

Il a invité les diplômés à devenir les ambassadeurs de l'Université de Sherbrooke dans leurs milieux respectifs "afin d'étendre encore

d'avantage le rayonnement de votre établissement dont la réputation d'excellence assure à ses diplômés une reconnaissance unique."

M. Cabana n'a pas manqué de souligner l'excellence du travail de son prédécesseur, M. Claude Hamel, en le remerciant au nom de l'Université de Sherbrooke "d'avoir en une période très difficile de notre établissement et de celle de toutes les universités québécoises, soutenu si efficacement les efforts de notre communauté universitaire."

Le nouveau recteur a également tenu à souligner "le rôle très important que M. Hamel a joué dans la défense et la promotion des intérêts de l'ensemble des établissements universitaires du Québec, à titre de président de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec."

1,186 étudiants ont reçu leur diplôme

SHERBROOKE (DF) — Quelque 1,186 étudiants ont reçu leur diplôme universitaire samedi à l'Université de Sherbrooke dans le cadre de la collation des grades du printemps.

Les autorités de l'Université de Sherbrooke ont d'ailleurs profité des circonstances pour décerner le titre de docteur honoris causa en éducation physique et sportive au révérend père Médéric Montpetit, Olat de Marie-Immaculée. Le père Montpetit est considéré comme le pionnier de la formation universitaire et professionnelle francophone en éducation physique et sportive. C'est le doyen de la faculté d'Éducation physique, M. Jean-Guy Ouellet, qui a fait l'éloge du père Montpetit.

Dans le cadre de cette collation, plus de 1,500 étudiants, parents et amis s'étaient groupés dans la salle Maurice O'Bready.

Des quelque 1,186 diplômés, a indiqué le directeur de l'information

à l'Université de Sherbrooke, M. Gaston Stratford, seulement 280 ont leur domicile à Sherbrooke et 125 dans d'autres municipalités de l'Estrie; 781 étudiants proviennent des autres régions du Québec, des autres provinces canadiennes ou encore de l'étranger.

Ces diplômés se répartissent ainsi selon les facultés: Arts, 303; Sciences, 301; Administration, 245; Sciences appliquées, 160; Droit, 149; et Théologie, 28.

La majorité des étudiants en étaient à leur première collation des grades puisque 1,019 d'entre eux ont obtenu un diplôme de premier cycle, 26 un diplôme post-premier cycle, 127 un diplôme de deuxième cycle et 14 un diplôme de troisième cycle.



Mlle Annette E. Codère, Ph. D., a reçu son diplôme du recteur Cabana pour sa thèse dont le thème était "Le nouveau visage de la femme dans le monde contemporain."



Josée Desaulniers s'est méritée le prix Racine de la faculté des Arts lors de la collation des grades. On la voit ici recevant son prix du recteur Aldée Cabana.



Fait plutôt rare dans le monde universitaire, le doyen de la faculté d'Administration, M. Jean-Pierre Garand, a remis personnellement un diplôme à sa fille Nathalie. Il s'agit d'un bac en administration des affaires.

Les professeurs ont été consultés Quatre vice-recteurs seront nommés aujourd'hui à l'Université de Sherbrooke

SHERBROOKE (DD) — Le Syndicat des professeurs de l'Université de Sherbrooke (SPUS), a réalisé en mai un sondage auprès de ses membres afin de connaître leur avis sur les candidats possibles aux postes de vice-recteurs.

Le conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke doit procéder aujourd'hui à la nomination des quatre vice-recteurs de l'institution.

Ces nominations, qui ne signifient pas nécessairement que tous les titulaires actuels seront remplacés, visent à combler les quatre postes de vice-recteurs, dont les mandats sont échus depuis le 31 mai.

Le SPUS a décidé de tenir cette consultation après que le recteur élu, M. Aldée Cabana, eut demandé au président du syndicat de lui suggérer des noms de candidats.

Le responsable du sondage, M.

Guy Laperrière, a expliqué que la consultation a simplement visé à permettre aux professeurs de s'exprimer à l'aide d'un questionnaire "sans liste préalable" de candidats.

Selon les renseignements obtenus, pour le poste de vice-recteur à l'enseignement, les syndiqués favorisent en premier lieu M. Valérien Harvey, (14 voix), suivi de près par M. Jacques Plamondon, (10). Les autres candidats ont reçu trois voix ou moins. Le titulaire actuel du poste, M. Gaston Denis, ne reçoit aucune mention.

Au poste de vice-recteur à la re-

cherche, le titulaire actuel, M. Bernard Bédard, obtient le plus d'appuis, (16 voix), suivi par MM. Valérien Harvey et David Cheeke, qui obtiennent chacun le même nombre de voix (8). Les autres candidats obtiennent chacun quatre voix ou moins et certains, une seule mention. Au ressources humaines, le titulaire actuel, M. Jacques Plamondon, obtient 21 voix, tandis que les autres candidats obtiennent chacun trois voix ou moins.

A l'administration, poste que détient M. Richard Béland, les membres se prononcent en faveur de M. Jean-Pierre Garand (10 voix), suivi de M. Louis Ascah, (5 voix); les autres candidats ont trois voix ou moins. Le titulaire actuel, M. Béland, obtient une mention.

Au poste de secrétaire général,

les membres accordent 5 voix à M. Guy Laperrière, contre quatre pour MM. Jean-Guy Fréchette, actuel titulaire du poste, Robert Kouri, et Jean Melanson. D'autres candidats obtiennent trois voix ou moins.

Le vice-recteur à l'administration, M. Richard Béland, a déclaré qu'il attendait la décision que le conseil d'administration doit prendre aujourd'hui, sans faire plus de commentaires. Au sujet du sondage réalisé par le syndicat, il a indiqué qu'il le considérait comme "le résultat d'une consultation", et respectait l'expression des syndiqués sur ces choix.

Le vice-recteur à l'enseignement, M. Gaston Denis, a indiqué de son côté qu'il n'avait pas pris connaissance du sondage et n'a pas voulu faire davantage de commentaires.

La police n'écarte pas l'hypothèse qu'un des conducteurs ait été sous l'effet de l'alcool

SHERBROOKE (DF) — Les enquêteurs de Métro-Police Ascot-Lennoxville n'écartent pas la possibilité qu'un des conducteurs impliqués dans la collision ayant tué cinq personnes en début de fin de semaine ait été sous l'effet de l'alcool.

C'est ce qu'a expliqué hier le directeur du corps de police, Richard Tremblay, précisant que des échantillons de sang avaient été prélevés sur les deux conducteurs à l'hôpital. Ce n'est que demain que les policiers pourront toutefois apprendre si ces échantillons contenaient également de l'alcool et, si oui, dans quelle proportion.

Le conducteur de la camionnette, Edmond Timcare, a rendu l'âme à l'hôpital quelques heures après l'accident, samedi matin vers 3 h, portant à cinq le bilan de cet accident de la route survenu vers 21 h 30 vendredi sur la route 143, à quelques kilomètres de Lennoxville.

Une camionnette dans laquelle prenaient place cinq jeunes aurait tout d'abord empiété sur l'accotement de la route, selon des témoins, avant de revenir vivement sur la route et heurter de plein fouet une voiture qui venait sens inverse.

Mme Jean Castonguay de Lennoxville a été tuée dans cette voiture; Mme Castonguay était bien connue, notamment au centre commercial Place Belvédère où elle vendait des billets de loterie.

Quant aux occupants de la camionnette, ils ont tous été éjectés du véhicule lors de l'impact et trois

d'entre ont été tués instantanément.

Seul le conducteur et un passager ont survécu mais le conducteur, Edmond Timcare, 24 ans, de East-Angus, n'a pas réussi à survivre à ses blessures quelques heures plus tard malgré le travail de plusieurs médecins à l'hôpital.

Le seul survivant de cette collision, Allen Georges, 30 ans, de Bury, demeure encore sous observation au Centre hospitalier Hôtel-Dieu où on l'avait conduit d'urgence vendredi soir. On ne craint toutefois plus pour sa vie.

Le directeur Tremblay a révélé que le survivant sera interrogé par la police aujourd'hui afin de connaître les circonstances de l'accident et celles qui l'ont précédé.

Plusieurs rumeurs circulent à l'effet que les occupants de la ca-

mionnette se seraient fait passablement remarquer à Ayer's Cliff peu de temps avant l'accident, mais La Tribune n'a pu vérifier aucune de ces rumeurs. Le directeur Tremblay et le détective Mario Lebrun doivent tous deux se rendre à Ayer's Cliff cette semaine afin de compléter leur enquête.

Les experts du Groupe routier d'accidents majeurs (GRAM) du ministère des Transports, à la demande de Métro-Police, viendront examiner les débris des deux véhicules accidentés cette semaine afin de tenter d'en connaître un peu plus sur les circonstances de l'accident et voir s'il ne pourrait tout simplement être d'origine mécanique.

Entretemps, les véhicules ont été saisis par la police.

Célébrations du centenaire

SHERBROOKE — Les célébrations du centenaire de l'Exposition agricole de Sherbrooke débutent le 15 juin, à 18h00, au Centre Expo-Sherbrooke, sur la rue Parc, par un spectacle de variétés, où danse, animation, musique et chansons seront à l'honneur.

La soirée débute à 18h00 par une dégustation de hot dogs, tandis que la cérémonie officielle d'ouverture a lieu à 20h00, en présence de nombreuses personnalités de la région.

La grande bastringue du centenaire, le super spectacle de la soirée, débute à 20h30 et sera animé

par le folkloriste Jean Collard, qui promet une soirée digne des traditions folkloriques québécoises.

Le comité organisateur de la centième exposition régionale agricole de Sherbrooke invite tous les Estrieens à venir partager les joies de cet événement grandiose.

L'exercice d'alerte à la bombe et d'évacuation au CHUS n'était pas un jeu

— Normand Simoneau

SHERBROOKE — Le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, par la voix de son directeur général Normand Simoneau, a tenu à préciser que l'exercice d'alerte à la bombe et d'évacuation du 3 juin fait partie de son plan de mesures d'urgence et n'était pas un "jeu".

M. Simoneau a rappelé que le CHUS n'a exercé aucun contrôle sur la façon dont les médias ont traité le déroulement de l'opération et "n'a rien eu à voir avec la décision de ne pas annoncer dès le début du reportage télévisé qu'il s'agissait d'une simulation".

M. Simoneau a indiqué que la Loi de la protection des édifices publics oblige l'institution à se doter d'un "plan d'urgence" dont l'efficacité doit être vérifiée au moyen de tels exercices. Le Conseil canadien d'agréement des hôpitaux exige la tenue d'exercices et, lors de sa visite, a recommandé au CHUS d'augmenter la fréquence de ses exercices (feu, sinistre, évacuation), a précisé le directeur général.

Soulignant que l'exercice a été

fait en collaboration avec la police municipale, le service d'incendies de la ville de Sherbrooke et le Bureau de la protection civile du Québec, M. Simoneau a indiqué que l'opération "s'est déroulée dans un endroit éloigné des patients et n'a aucunement perturbé le fonctionnement des unités de soins". De plus, a-t-il précisé, toutes les infirmières-chef ont été avisées préalablement de la tenue de l'exercice et devaient intervenir auprès des malades manifestant une quelconque inquiétude, pour les informer de la nature fictive de l'évacuation.

Les alertes, a précisé le directeur général, étant communiquées sous forme de codes, "la quasi totalité des patients ne se sont même

pas aperçus du déclenchement de l'opération".

M. Simoneau a mentionné qu'un médecin fait partie intégrante de l'équipe d'évacuation en cas de sinistre, mais que le directeur des services professionnels a tenu ce rôle pour les fins de l'exercice.

Les personnes qui ont pris part à l'opération sont des employés du CHUS qui ont reçu un entraînement particulier en tant que membres de l'équipe d'intervention ou de l'équipe d'évacuation. "Ces personnes acceptent d'agir comme volontaires en cas de sinistre et ne ménagent aucun effort pour savoir comment réagir dans des situations difficiles", a dit M. Simoneau.

Enfin, le directeur général du CHUS fait valoir que tous les efforts déployés à l'occasion d'exercices comme celui du 3 juin n'ont qu'un but: assurer la sécurité des patients et du personnel du CHUS en cas de sinistre.



Normand Simoneau



(Photo La Tribune par Jacques Corriveau)

La Fête-Dieu

Plusieurs paroisses de la région — celle du Christ-Roi à Sherbrooke, sur la photo — ont célébré la Fête-Dieu hier comme on la faisait au cours des années 50 et 60, c'est-à-dire en organisant une procession dans les rues du quartier. Cette coutume fut notamment très populaire à Sherbrooke à l'époque alors que toutes les paroisses y participaient.

MEUBLES
Lebel
& fils inc.

été

COATICOOK
155
RUE CHILD
849-2754

3
MOIS

DE BEAU TEMPS

Achetez maintenant,
1^{er} VERSEMENT
à L'AUTOMNE

N.B. Ne s'applique pas aux appareils électroménagers.

Jusqu'à

50%

DE RÉDUCTION

4

ÉTAGES
DE
MEUBLES

MEUBLES
Lebel
& fils inc. *été*

SE TERMINE LE 29 JUIN '85 A MIDI.

\$600,000

DE MARCHANDISES

CA VAUT
L'DETOUR!

MEUBLES
Lebel
& fils inc.

155, Child, Coaticook,
849-2754

Appelez à nos frais.

ÉPARGNEZ

VISA
MasterCard

MEUBLES
Lebel
& fils inc.

119107



(Photo La Tribune par Claude Corriveau)

Les plaisirs de la plage

La réouverture de la plage publique du parc Watopéka de Windsor n'est sûrement pas étrangère à la forte participation de la population au 2e Festival de la truite organisé par l'Association d'aménagement et d'ensemencement de la Watopéka. Quelques centaines de baigneurs ont profité de la belle température pour renouer avec les plaisirs de la "plage à la ville".

Eclatant succès du Festival de la truite

par Claude Corriveau

WINDSOR — Le 24e Festival de la truite de Windsor a connu un éclatant succès. Plusieurs centaines de personnes se sont rendues au parc Watopéka de Windsor au cours des trois derniers jours. Dame Température a très bien collaboré avec les membres de l'Association d'aménagement et d'ensemencement de la Watopéka.

C'est surtout au niveau du tournoi de pêche que l'augmentation de participants s'est faite sentir. Avant la compilation officielle, le président de l'A.A.E.W., M. Denis Pélouin, évaluait à près de 600 le nombre de pêcheurs qui se sont inscrits. Bien que nombreux à s'inscrire à l'activité principale du Festival, seulement deux pêcheurs ont enregistré des truites étiquetées. Yvon Larochelle et Donat Laplante ont pêché des truites "payantes" (25 et 100\$ respectivement).

Denis Pélouin indiquait que les treize poissons qui continuent de nager dans les eaux de la rivière

vaudront 10\$ jusqu'à la fin de la saison de pêche.

"Je suis plus que satisfait de la participation de la population. Non seulement de Windsor mais de l'extérieur aussi. Tout a très bien roulé pour nous et, dans l'ensemble, la participation aux différentes activités a plus que doublé par rapport à l'an dernier", affirmait l'heureux président.

M. Pélouin tenait aussi à remercier les commanditaires et les médias d'information de la région. "Sans l'apport de tous ces gens, autres que les membres de l'organisation et les bénévoles, un tel événement ne pourrait se clôturer par un succès aussi satisfaisant."

Le président de l'A.A.E.W. ajoute que des corrections mineures pourraient être apportées l'an prochain. "Il y a certaines activités qui fonctionnent moins bien, d'autres mieux. Nous allons donner aux gens ce qu'ils veulent mais, dans l'ensemble, tout va pour le mieux", a-t-il dit.

Sexagénaire trouvée noyée à Georgeville

GEORGEVILLE (DF) — Une sexagénaire a été trouvée morte près de chez elle dans le lac Memphrémagog à Georgeville samedi, vers 12 h 30, et tout indique que la dame serait tombée à l'eau sans pouvoir se relever, a-t-on pu apprendre.

Selon les détails obtenus par La Tribune en fin de semaine, la dame, Mme Florence Pétrie, 69 ans, a été aperçue à l'épicerie de Georgeville vers 9 h samedi matin et semblait en forme.

Habitant au bord du lac, elle au-

rait ensuite été aperçue au bord de l'eau vers 10 h et c'est finalement un voisin qui l'a trouvée morte dans l'eau vers 12 h 30.

On croit que la dame a pu tomber du quai ou tout simplement perdre pied au bord de l'eau.

Incapable de se relever et surtout à cause de la température de l'eau la pauvre dame serait morte ainsi.

L'agent Robert Ferland de la Sûreté du Québec, poste de Sherbrooke, a ouvert une enquête dans ce dossier.

Branchement au réseau d'égouts

Les résidents de la rue Angus sud devront encore attendre un peu

par Jean Donato

EAST ANGUS — Les résidents de la rue Angus sud devraient être branchés sur le réseau d'égout de la ville d'un jour à l'autre. Cependant, ils devront attendre encore deux mois avant de se raccorder au réseau d'égout.

Le maire, M. Roland Brousseau, a indiqué que la mise en place des égouts fait partie du programme d'assainissement des eaux de la municipalité. Avant que les égouts de la rue Angus sud puissent fonctionner, il faut mettre en place une station de pompage et compléter certains travaux sur le reste du réseau.

Par ailleurs, les autorités municipales ont eu la désagréable surprise de constater qu'une résidence de la rue Angus sud avait été oubliée au moment de la préparation des plans et devis.

Le maire Brousseau

a attribué, en partie, cette omission au fait que la maison en question n'a pas de numéro civique. Elle figurerait sur le cadastre officiel de la ville, mais pas sur les plans à partir desquels les ingénieurs ont travaillé. Il faudra donc, selon le maire, déboursier 6,630 \$ et plus pour compléter les travaux.

Une résidente de la rue Angus sud, Mme Jacqueline Desruisseaux, a fait connaître les résultats d'une analyse d'eau effectuée pour son compte par le ministère de l'Environnement.

Un petit avion s'écrase sur la piste de Compton et le pilote est blessé

COMPTON (DF) — Le pilote d'un petit avion s'en est tiré avec des blessures hier à la suite de l'écrasement de son appareil sur la piste d'atterrissage de Compton vers 15 h.

Selon les détails disponibles, il semble qu'un bris mécanique aurait forcé le pilote à poser son appareil en catastrophe sur la piste.

Les policiers de la SQ ont été appelés sur place, mais comme il s'agissait d'un accident d'avion, l'enquête a été référée aux enquêteurs de Transports Canada.

Le pilote occupait seul son appareil lors de l'écrasement et il s'agirait d'un petit avion fabriqué de façon artisanale.

Ouvertes à tous en Estrie

Une trentaine de plages à moins de 100 kilomètres de Sherbrooke

par Gilles Dallaire

SHERBROOKE — Point n'est besoin de franchir trois cents kilomètres pour trouver des plages où on peut s'abandonner pendant des heures et des heures aux caresses du soleil, de l'eau et du vent.

Des plages, ouvertes à tout venant, de surcroît, on en trouve une bonne trentaine à moins de cent kilomètres de Sherbrooke. Ce ne sont pas toutes des plages de sable blanc. Il y en a quelques-unes, bien sûr, mais il y en a aussi qui sont caillouteuses. Elles ne s'étendent pas non plus à perte de vue, comme les plages de l'océan Atlantique, mais il en est qui sont de dimensions fort respectables et, si l'eau n'est pas toujours très chaude, de la mi-juin à la mi-septembre, elle n'est tout de même pas glacée au point de décourager un ours polaire d'y plonger.

Il y a plus: on a beau crier sur tous les toits que la pollution guette les cours d'eau de l'Estrie et que des lacs et des rivières sont même au bord de l'asphyxie, l'analyse des échantillons d'eau que les techniciens du ministère provincial de l'Environnement prélèvent périodiquement aux abords des plages publiques démontre qu'on peut se baigner sans danger presque partout pendant tout l'été.

Ainsi, il faut tout un enchaînement de malchances pour que la baignade soit interdite à la plage Jacques-Cartier et à la plage Blanchard, les seules plages accessibles, sans frais, au public à Sherbrooke.

A moins que le niveau de la rivière Magog ne soit très bas, à cause d'une sécheresse prolongée ou parce que des réparations doivent être faites au barrage Paton ou à moins que des produits plus ou moins toxiques, du mazout, par exemple, ne soient décelés dans la rivière, l'eau reste d'une qualité étonnante, même si elle n'est pas toujours limpide.

Il en est de même à la plage municipale de Deauville où la baignade est rarement interdite, même si, voilà quelques années à peine, le lac Magog où des tonnes et des tonnes d'eaux usées étaient déversées, sans avoir subi le moindre traitement. La mise en place d'un réseau d'égouts qui achemine vers une usine de traitement une partie de ces

eaux usées a redonné un peu de répit au lac qui retrouvera une nouvelle jeunesse quand ce réseau desservira toutes les résidences d'été construites sur les bords de cette nappe d'eau.

A cause de l'étendue et de la profondeur du lac Memphrémagog, à cause, aussi, de la constance des vents qui le balaient, ses eaux sont d'une pureté exceptionnelle et ce n'est pas sans raison que la plage Southière et la plage Merry, les deux plages les plus vastes aménagées sur ses berges, sont noires de monde aussitôt que le soleil montre le bout du nez, même si elles sont tapissées de gravier. C'est également le cas des plages du lac Massawippi, du lac St-François et de la plupart des lacs de l'Estrie accessibles sans frais au public.

Est-ce à dire que le baigneur qui, une fois sorti de l'eau, veut s'étendre sur le sable doit se résigner à déboursier quelques dollars pour satisfaire son caprice? Pas partout mais en plusieurs endroits. C'est ainsi que le sable se paie en espèces sonnantes et trébuchantes, avec quelques douceurs en plus, dans le parc provincial du Mont-Orford où les plages du lac Stukely sont particulièrement invitantes, et dans le

parc Frontenac où une plage d'une rare propreté a été aménagée sur la rive nord du lac St-François, près de St-Daniel. Il en est de même dans la zone d'exploitation contrôlée Louise-Gosford qui englobe une partie du pourtour du lac des Araignées où on trouve une plage bien tenue mais très petite.

Un bon nombre de baigneurs affirment que la plage de la Baie des Sables, une des nombreuses échantillons du lac Mégantic, est, à coup sûr, la plus belle qu'on trouve dans un rayon de cent kilomètres de la métropole de l'Estrie. Cette plage de sable blanc, large de près d'un kilomètre, n'est pas la seule qui attire les estivants sur les berges de cette vaste nappe d'eau. On en trouve d'autres, aussi invitantes, bien que plus petites, une à la Baie Victoria, près de Marsboro, et une à Piopols.

Ce petit tour d'horizon, bien incomplet, du reste, démontre qu'à la condition de ne pas être trop dédaigneux ou trop pantouflard, on peut trouver, à une heure, tout au plus, de chez soi, un endroit où on peut faire le plein de soleil après un hiver rigoureux et un printemps pluvieux, sans être obligé de mettre sa dernière chemise au clou.

A partir du 15 juin

Un poste de péage à l'entrée de la plage municipale de Magog

MAGOG (GP) — Dans le but de créer un fonds permettant de financer des améliorations à sa plage municipale, située sur la route 112 en dehors de ses limites, la ville de Magog a décidé d'en rendre l'accès payant à partir du 15 juin 1985.

Le tarif en vigueur sera de 2 \$ par voiture et par jour, soit moins que les 3,50 \$ exigés à l'entrée du parc Orford. "Nous pensons qu'il s'agit du seul moyen de développer et d'améliorer convenablement cette plage puisque notre budget municipal est trop serré pour le permettre", a déclaré le promoteur de cette initiative, le conseiller Denis Lacasse. "Nous avons effectué une étude d'achalandage et de rentabilité, et il nous semble que les revenus seront suffisants pour financer un développement optimal", ajoute-t-il.

Le nouveau règlement prévoit l'installation d'un poste de péage à l'entrée de la plage, de même que

l'engagement de deux étudiants au salaire de 5 \$ de l'heure pour percevoir les droits d'entrée. Le tarif de 2 \$ s'appliquera les fins de semaine du 15 au 30 juin de même que la journée du 24 juin. A partir du 1er juillet et jusqu'au mois de septembre, il sera en vigueur tous les jours.

Les utilisateurs les plus touchés seront certainement les vélipédistes pour qui la plage municipale est le seul accès public au lac Memphrémagog. Mais cette mesure ne sera pas très populaire non plus auprès des joueurs de balle molle qui utilisent le terrain aménagé de la plage. Les baigneurs aussi perdent la seule plage dont

l'accès en automobile était gratuit des milles à la ronde, et comme cet endroit est assez éloigné de la ville, les utilisateurs devront continuer de s'y rendre en voiture.

En fait, il ne s'agit pas de la première expérience de péage tentée à la plage municipale. Comme l'a rappelé le conseiller Fernand Roy, la ville avait déjà demandé un droit d'entrée à sa plage; toutefois, l'essai avait tourné court et les frais n'avaient pas été couverts par les revenus. "A moins que le public se

mette soudain à désertir cette plage, nous devrions faire des profits cette année; en tout cas, c'est la seule façon que nous aurons de trouver de l'argent pour améliorer ce site", a déclaré le conseiller Lacasse. Ce à quoi le conseiller Roy a répondu qu'il était dommage que les Magogois payent cette plage une seconde fois, et il a suggéré que le conseil étudie à l'avenir une manière d'exempter les contribuables du payage à cet endroit de même qu'à la pointe Merry.

Grange détruite par le feu à St-François-Xavier

SHERBROOKE — Un incendie a complètement détruit, dimanche matin, une grange, située dans le 6e rang, à St-François-Xavier.

Le propriétaire des lieux, M. Bruno Jolin, avait heureusement fait sortir ses bêtes avant que les flammes ne se déclarent, mais plusieurs pièces de machinerie agricole ont été détruites.

L'épouse de M. Jolin a précisé que le montant des dommages restait à déterminer, ajoutant qu'il s'agissait d'un dur coup pour l'entreprise familiale, mais que la grange pourrait être reconstruite.

Le chef des pompiers de St-François-Xavier, M. Léo Gagnon, a fait savoir que les 13 sapeurs qui se sont rendus sur les lieux du sinistre, vers 9h00, ont mis près de trois heures à éteindre complètement les flammes.

La Sûreté du Québec, détachement de Sherbrooke, a indiqué que l'origine du sinistre demeurerait inconnue pour l'instant et qu'il appartenait à la SQ de Richmond de décider si une enquête doit avoir lieu.

Réglementation renforcée sur les plages de Magog

MAGOG (GP) — Les autorités municipales ont reçu de nombreuses plaintes venant de citoyens qui avaient constaté que les règlements en vigueur sur les deux plages de Magog étaient allègrement bafoués sans que les contrevenants ne soient inquiétés.

En fait, les gardiens des plages de la pointe Merry et municipale ne sont pas parvenus à se faire respecter. Aussi, le conseil a décidé que le moment était venu d'empêcher certains utilisateurs de prendre

de mauvaises habitudes.

Avis donc aux personnes qui font jouer de la musique assez fort pour incommoder leurs voisins, aux propriétaires d'animaux domestiques qui les promènent sur les terrains municipaux, et surtout aux personnes qui consomment des boissons alcoolisées ou pas à même des bouteilles de verre.

Il s'agit d'activités qui sont interdites sur les plages et dans les

SPECIAL PRE-VACANCES

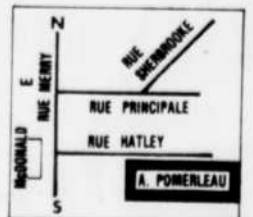
Voyagez sans soucis



SPECIAUX DES MAINTENANT
sur MODELE NEUF 1985
sur MODELES DEMO 1985
sur BALANCES DES MODELES 1984
Plus garantie service 5/80

SANS FRAIS ADDITIONNELS

PROTECTION
RENAULT
5/80
ET PLUS



Pensez **AUTO**
Voyez A. POMERLEAU & FILS Inc.
AMC Jeep RENAULT

CHEZ RENAULT
LA QUALITÉ
C'EST GARANTI!

VASTE CHOIX DISPONIBLE dans la gamme AMC JEEP RENAULT
262, rue Hatley ouest MAGOG 843-4221

Pour un été de plaisir
tout en travaillant

Les tracteurs
CANADIANA



LES SOINS DE
LA PELOUSE
PROFESSIONNELS

La tondeuse-tracteur P2002 11E. Le choix des professionnels. Le moteur Briggs & Stratton Industriel commercial synchrone équilibré fournit une puissance de 11 HP par un axe de transmission directe robuste transversal, à 5 vitesses en marche avant et 1 en marche arrière. La conception à évacuation par l'arrière peut recevoir un accessoire de ramassage de l'herbe, permettant de couper et de ramasser en une seule opération. Il y a aussi un démarrage électrique de 12 volts, à clé, un phare à quartz halogène et une coupure de courant de sécurité quand le conducteur quitte le siège. La machine des professionnels.

C'EST A VOIR CHEZ

LAM DENIS

Lennoxville 565-1376

VENTE & SERVICE

Absence d'un véritable média d'information local

Manque de regroupement culturel à Acton Vale

par Roger Lafrance

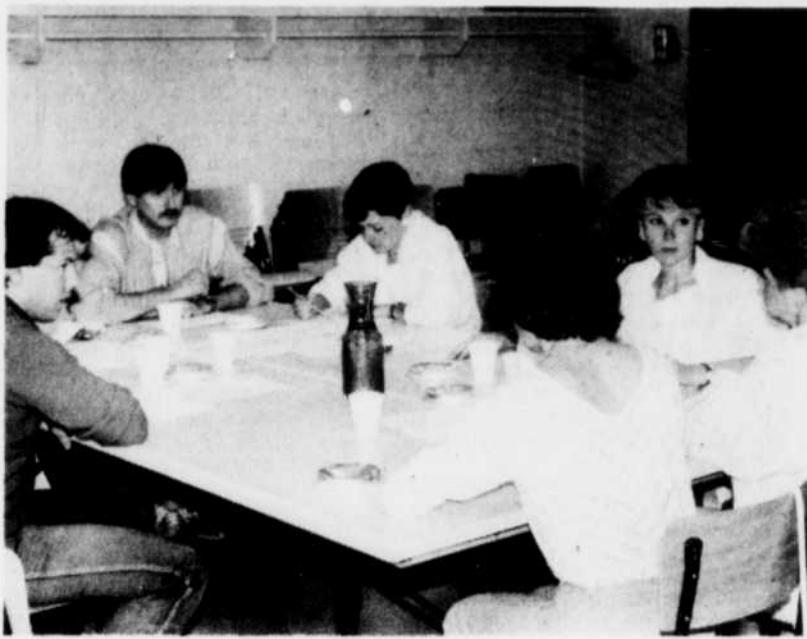
ACTON-VALE - La région d'Acton-Vale souffre d'un manque de regroupement des groupes et individus travaillant dans le milieu culturel ainsi que de l'absence d'un véritable média d'information local.

Ce sont les deux principaux points qui sont ressortis samedi de l'atelier sur la culture et les communications, le quatrième et dernier de tous les ateliers sectoriels faisant suite au Colloque communautaire. Une trentaine de personnes s'étaient alors réunies pour analyser les faiblesses de la culture et des médias à Acton Vale et y trouver des solutions de rechange. C'est ainsi que la majorité des participants ont noté l'éparpillement des groupes et des ressources (local, amphithéâtre, etc) se consacrant à la culture. Devant ce fait, il a été proposé de créer un organisme dont le but serait de regrouper les forces et d'en assurer une meilleure coordination des activités. Diverses solutions peuvent être envisagées: création d'un organisme culturel indépendant, comité culturel ou création d'un poste permanent à la ville d'Acton Vale ou la MRC pour soutenir les activités culturelles.

En second lieu, les participants ont discuté du manque d'un véritable organe d'information locale pour la région. Ont été évoqués l'implantation d'une radio communautaire sur le territoire et l'établissement d'un second journal, communautaire ou non.

D'autres projets ont également été esquissés lors de cette journée. Ainsi, on peut mentionner la création d'un festival populaire à Acton Vale, notamment à caractère culturel, la consolidation des acquis culturels existants, l'animation au centre-ville, l'installation d'un centre culturel et de sentiers pédestres.

A la fin de l'atelier, neuf participants ont constitué un noyau d'action. Celui-ci aura pour tâche d'étudier chacun des projets et de les représenter sous forme de projet concret lors du forum communautaire prévu pour l'automne prochain.



(Photo La Tribune par Roger Lafrance)

Une trentaine de personnes ont bravé le beau temps samedi dernier pour discuter des problèmes vécus dans les domaines de la vie culturelle et des médias à Acton Vale.

L'avenir du centre de ski Gleason connu sous peu

VICTORIAVILLE (MC) - Les dirigeants de la Caisse populaire Ste-Victoire, à Victoriaville, se pencheront sur l'avenir du centre de ski du Mont Gleason d'ici une dizaine de jours.

Toutes les possibilités de relance seront analysées, et le directeur de l'institution, M. Guy Beaurivage, espère qu'une décision pourra être prise rapidement. Des gens ont manifesté le désir d'acquiescer le centre.

La firme comptable mandatée par la caisse pour préparer le

portrait financier du centre a livré son rapport. Les conseillers de la Fédération des caisses populaires du Centre du Québec doivent aussi remettre un rapport à l'institution avant la réunion des administrateurs.

Dans l'incapacité de rencontrer ses obligations envers la caisse, la compagnie Gleason Inc., présidée par M. Pierre Paré, a remis volontairement les clés du centre à l'institution le 10 avril dernier.

30 mois de pénitencier pour cambriolage

DRUMMONDVILLE (GP) - Trouvé coupable d'avoir participé à un cambriolage, Martial Allard de Drummondville a été condamné à 30 mois de pénitencier par le juge Yvon Sirois de la Correctionnelle.

Allard, qui avait déjà un passé chargé dans le crime, notamment pour des vols qualifiés, a été pris sur le fait le 15 avril vers 5 heures

du matin, alors qu'il se trouvait à proximité de l'entreprise de Nettoyage Robichaud, angle Lowring et Brock, entreprise qui venait d'être cambriolée.

Deux patrouilleurs de la police municipale avaient trouvé suspects les agissements d'Allard et ceux d'un autre individu qui faisait le guet près du commerce.

Reprise importante dans la construction

DRUMMONDVILLE (GP) - En émettant pour une valeur totale de 7,1 millions \$ de permis de construction en mai, Drummondville paraît lancée sur la voie d'une reprise d'importance.

En effet, la totalité des permis émis depuis janvier dépasse 19,6 millions \$, ce qui est presque l'équivalent de chacune des deux années antérieures.

Le principal permis émis en mai est celui de l'agrandissement de l'usine de filtration d'eau de la rue

Poirier. Les travaux sont estimés à 5 millions \$.

Le deuxième plus important permis, estimé à un demi-million \$, est celui du centre équestre sur les terrains de l'exposition. On trouve aussi parmi les permis importants les modifications de l'hôpital Ste-Croix (636.000 \$) et plusieurs habitations agrandies ou modifiées.

Les permis n'ont donné lieu en mai qu'à la construction de 5 nouveaux logements, ce qui porte le total à 112 depuis janvier.

Centenaire du diocèse de Nicolet: Drummondville se prépare à fêter l'événement

DRUMMONDVILLE (GP) - La population de Drummondville s'implique en grande dans les festivités marquant le centenaire du diocèse de Nicolet.

En conférence de nouvelles, les responsables de l'événement ont dévoilé le programme détaillé des fêtes qui se tiendront surtout en juillet, et qui devraient se signaler par leur éclat.

L'événement majeur sera la fête du Centenaire qui se tiendra à Drummondville le 22 juillet. Une messe pontificale sera célébrée à 11h00 en l'église St-Frédéric par Mgr Albertus Martin en présence d'un imposant clergé, comprenant prêtres, religieux et religieuses et fidèles.

Par la suite, un dîner champêtre sera tenu sur le site du Village québécois d'antan. Pour ce faire, les autorités du Village ont distribué 5.000 laissez-passer dans les paroisses du diocèse, une valeur de quel que 25.000 \$. Au cours de l'après-midi, Mgr Martin procédera à la bénédiction de l'église du village, une reconstitution de l'ancienne

église St-Frédéric de Drummondville. Les visiteurs pourront également visiter l'exposition du Centenaire de Nicolet qui y sera installée depuis le 10 juillet et ce jusqu'au 31 juillet.

Outre ces festivités, il y aura publication d'un album historique contenant plus de 100 photos d'époque, une initiative de la Société historique du Centre du Québec, une journée spéciale d'activités pour les missionnaires, religieux et religieuses au Village d'Antan le 29 juillet et plusieurs autres initiatives, notamment dans les églises paroissiales et les différents groupes de laïcs à caractère religieux.

D'autres festivités se tiendront également à Nicolet et à Victoriaville. Le diocèse de Nicolet comprend trois zones bien définies. De celle de Drummondville, relèvent 28 paroisses, dont 12 dans la ville et la banlieue de Drummondville.

Projets d'expansion de 2,3 millions \$

DRUMMONDVILLE (GP) - Des projets d'expansion industrielle de 2,3 millions \$, des subventions fédérales de 713.143 \$ et la création de 76 nouveaux emplois ont été annoncés récemment par les représentants du gouvernement fédéral, la Société de Développement économique Drummond, les principaux représentants industriels et plusieurs autres personnalités intéressées.

Le principal projet est celui des Distributions Quimpex qui, créant 10 emplois, investira plus d'un demi-million dans l'agrandissement de sa gamme de pièces de motoneiges. Une subvention de 150.233 \$ a été accordée par l'OCRI (Office canadien pour un renouveau industriel).

Vient ensuite le projet de Sérico Décal qui investit 531.000 \$ pour agrandir son établissement de fabrication de touches de claviers électroniques. 25 emplois seront

créés et une subvention de 156.100 \$ sera versée.

Pour sa part, la firme d'équipements industriels Technova investira près de 600.000 \$ pour moderniser son usine et acheter de nouveaux équipements. La subvention de 112.500 \$ permettra de créer 15 emplois.

Des subventions de moindre importance seront versées à Reliure Travaction, Drummex, Bérol, Briquette Antique pour des projets dont la valeur va de 400.000 \$ à 105.000 \$.

Fête populaire originale le 30 juin

Visite des Abénakis à Coleraine

COLERAINE (PS) - La population de la région de l'Amiante, et particulièrement celle de la municipalité de Coleraine, sera appelée à participer à une manifestation populaire fort originale et inusitée le dimanche 30 juin dans le cadre d'une fête intitulée "Retour aux sources des Abénakis".

En effet, les Abénakis de Bécancour viendront fouler le sol de leurs ancêtres situé sur le territoire de la corporation municipale de Coleraine, plus précisément au Petit lac St-François.

Ce retour aux sources sera donc l'occasion d'une grande fête où plusieurs invités sont attendus de même que toute la population. Incidemment, la programma-

tion de cette fête sera dévoilée d'ici les prochaines semaines.

Un peu d'histoire

Des recherches historiques permettent de retracer une tribu d'Abénakis sur le territoire actuel de Coleraine. Vers les années 1850, une réserve de plus de 2.700 acres avait été créée pour rassembler les Abé-

nakis aux abords du Petit lac St-François. Ces indiens pêchaient et voyageaient sur la rivière St-François, appelée autrefois "Aldisontekka", et la rivière Bécancour, "80linateg".

En raison de la colonisation toujours grandissante, les Abénakis furent forcés de céder leur réserve et leurs droits, soit en 1882. Ils ne se doutaient certes pas que ce territoire cachait des ressources minières fort intéressantes, particulièrement l'amiante.

Aujourd'hui, les Abénakis sont regroupés à la réserve de Wolinak à Bécancour.

Le "Retour aux sources des Abénakis" représentera donc une occasion propice pour la population d'enrichir sa connaissance du patrimoine, notamment grâce à la cueillette de renseignements historiques au sujet des origines des ancêtres. D'autant plus que les Abénakis de Bécancour n'ont pas caché leur intérêt et leur joie à la pensée de venir fouler la terre de leurs aïeux, de connaître et de voir les beautés et richesses du territoire de leurs ancêtres.

Ce véritable recul dans le temps sera ainsi l'occasion rêvée pour un échange culturel.

Le projet Encadrement rend des services inestimables à de petites entreprises

DRUMMONDVILLE (GP) - Les petites entreprises n'ont pas toujours les moyens et le personnel pour soutenir des services essentiels comme des experts en comptabilité et en marketing.

Dans le but de pallier à ces lacunes, le projet Encadrement à la gestion de la petite entreprise a été mis sur pied et rend des services inestimables à beaucoup de petites compagnies.

Ses interventions se font à 50 pour cent dans l'industrie, à 45 pour cent dans le commerce et à 5 pour cent dans les services.

Ce projet, subventionné par le gouvernement fédéral et appuyé par la Société de développement

économique, a un autre but: créer des emplois chez les diplômés universitaires en leur permettant de travailler dans leur domaine respectif tout en favorisant la création d'emplois industriels, commerciaux et autres.

Le projet actuel a créé 4 emplois directs, permis 150 interventions depuis sa création en mars et se terminera le 27 décembre. On estime à 44 le nombre d'emplois générés par l'activité de ce projet.

Les bureaux du projet sont situés dans les mêmes locaux de la SDED au 430 de la rue St-Georges, bureau 204. Le directeur du projet est M. Gilbert Vincent.



(Photo La Tribune par Roger Lafrance)

Départ en Haïti

Ces quelques jeunes font partie du groupe d'étudiants du Collège St-Bernard de Drummondville qui partiront pour un mois en Haïti dans une mission religieuse. Profitant d'une bourse de l'Année internationale de la jeunesse, ces jeunes se familiariseront avec la vie haïtienne d'une mission religieuse.

Assemblée générale de l'ARLPHCQ

VICTORIAVILLE - L'Association régionale de loisir pour les personnes handicapées du Centre du Québec (ARLPHCQ) tiendra son as-

semblée générale annuelle le 11 juin, à 19h00, au Motel 4 saisons à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, sortie 191 sur l'autoroute.

Des fêtes de la St-Jean dans 6 localités de la région de l'Amiante

THETFORD-MINES (PS) - La population de la région de l'Amiante n'aura que l'embarras du choix pour participer aux nombreuses activités soulignant la Fête de la St-Jean qui, cette année, se déroulera sous le thème "Jeunesse en tête, Québec en fête".

En effet, des comités organisateurs de six localités de la région ont préparé des programmations qui permettront aux gens de pouvoir célébrer dignement leur fête nationale.

Les activités se dérouleront entre le 20 et le 24 juin à Black-Lake, Co-

leraine, Disraëli, East-Broughton, St-Jean de Brébeuf et Thetford-Mines. Globalement, on y retrouvera la cérémonie de la volée de cloches et la levée du drapeau, des danses sociales, des feux de camps et d'artifices, de l'animation pour les jeunes, des jeux et tournois de toutes sortes, des messes, des spectacles

folkloriques et des repas communautaires.

En outre, des manifestations caractérisées plus spécifiquement certaines organisations.

Ainsi, à East-Broughton, la Fête du bonheur offrira le traditionnel défilé des chars allégoriques le dimanche après-midi 23 juin suivi du célèbre souper La Grande Cochonnerie, consistant en du porc rôti sur charbon de bois et arrosé de vin.

A Coleraine, Maurice Paquin sera de la fête le vendredi soir 21 juin alors qu'un spectacle de motos

est prévu pour le dimanche après-midi.

A Thetford-Mines, un concours de violoneux se déroulera dans l'après-midi du 22 juin alors qu'une bénédiction de bicyclettes est prévue le lendemain matin au quartier Mitchell.

A St-Jean de Brébeuf, les participants à la fête du 23 juin pourront effectuer des promenades en diligence.

A Disraëli, une pièce pour enfants sera offerte le lundi soir 24 juin.

Exposition agricole de Victoriaville, du 5 au 11 août

Un nouveau pavillon et un plus grand nombre d'exposants

VICTORIAVILLE (MC) - Les visiteurs qui franchiront les tourniquets de l'Exposition agricole de Victoriaville, du 5 au 11 août prochain, constateront la présence d'un plus grand nombre d'exposants grâce à l'ouverture d'un nouveau pavillon.

Érigé au cours de l'hiver au coût de 475 000 \$, ce pavillon d'une superficie de 10 400 pieds carrés regroupera sous un même toit 25 exposants du secteur para-agricole, pour un grand total de 150 exposants industriels et commerciaux, a déclaré le secrétaire-gérant Gérard Drouin.

En outre, une section sera réservée aux petits animaux, qui sont toujours un attrait majeur pour les petits. Avec la collaboration du Club des petits animaux des Bois-Francs, le nombre de bêtes exposées passera de 400 à 700.

Lors d'une visite de la nouvelle bâtisse, M. Drouin a également

souligné que le deuxième étage servira "d'hôtel" pour les exposants agricoles.

Un total de 108 personnes pourront être accomodées avec les 54 lits superposés installés dans 45 chambrettes. Une cuisine communautaire, des toilettes et des douches seront à la disposition des clients.

De l'avis des dirigeants de l'exposition, la mise en place de ce ser-

vice est une première dans le domaine des expositions agricoles au Canada. Déjà la plus importante exposition au Québec pour le nombre de bovins laitiers inscrits, l'Expo Victo n'en est pas à sa première innovation.

Une aide de 200 000 \$ a été accordée par le gouvernement fédéral pour construire le pavillon. Une contribution du gouvernement québécois est aussi espérée.



NEUVAINES AU SACRÉ-COEUR

Tous les soirs à 19h15

Du 3 au 7 juin

Du 10 au 13 juin

— animation par le Père Robert Lebel
— enseignements et eucharistie
— procession aux flambeaux

13 JUIN: FÊTE DU SACRÉ-COEUR

Service d'autobus:

Tous les dimanches de juin, juillet, août, par la C.M.T.S. desservant Beauvoir, 18 arrêts en ville.

Beauvoir

569-2535

117530

12e édition sous le signe de la relance, à Cookshire

30,000 personnes au Festival du Pain

COOKSHIRE (DF) — Sous le thème de la Relance, le Festival du Pain de Cookshire a réussi à attirer quelque 30,000 personnes sur son site en fin de semaine, a confié le président de la manifestation, Rosaire Monty.



Les jeux de société étaient également au rendez-vous, comme le tir de poids, ce qui n'a pas manqué d'intéresser les milliers de spectateurs au Festival du Pain.

Cette 12e édition du Festival du Pain — qui a bien failli ne pas avoir lieu — se voulait un peu modifiée et, pour une première fois, il fallait mettre la main dans sa poche pour entrer sur le site, le tarif étant de 1 \$ pour les adultes et gratuit pour les moins de 18 ans.

Il n'y avait pas moins de 28 kiosques d'artisanat répartis un peu partout sur le site. « Cette année, on s'est arrangé pour ne

pas répéter les produits d'artisanat et offrir une plus grande diversité aux visiteurs », a dit le président au cours d'une entrevue.

Mais les kiosques visiblement préférés étaient ceux concernant le pain, sa fabrication et sa dégustation. On trouvait donc, sous différents toits, des endroits où acheter du pain, où voir cuire le pain, goûter aux différentes saveurs et manger des traditionnelles « toasts dorées ».

Il fallait être patient pour se rendre à Cookshire hier après-midi, tellement les gens venaient de l'extérieur pour participer au Festival.

Le président Rosaire Monty a expliqué que le Festival avait été organisé sous le thème de la Relance, cette année, dans le cadre d'une nouvelle équipe d'organisateurs. Il avait été question, à un certain moment, que le Festival ne se tienne carrément plus à cause d'une baisse de popularité de la manifestation depuis les dernières années.

Or, d'expliquer M. Monty, une nouvelle équipe a été formée pour prendre la direction du Festival et on est même allé

chercher ceux qui avaient participé à l'organisation des premières éditions.

L'édition de l'an dernier avait attiré quelque 15,000 personnes à Cookshire.

Interrogé hier soir à savoir si

Cookshire verrait encore son Festival du Pain l'an prochain, Rosaire Monty a tout de suite répondu que le Festival sera au rendez-vous en 1986, surtout à cause du succès connu en fin de semaine.



Plusieurs sortes de pain figuraient au menu à Cookshire en fin de semaine et des milliers de visiteurs n'ont pas hésité à déguster... puisque c'était permis.



Rosaire Monty

2e Gala méritas de la polyvalente Le Tournesol Dominic Beauregard et Nancy Colette choisis M. et Mlle Tournesol 1985

par Claude Corriveau
WINDSOR — C'est devant plus de 300 personnes (étudiants, professeurs, parents et amis) que se tenait le 2e Gala méritas de la polyvalente Le Tournesol de Windsor. L'honneur le plus convoité a rejailli sur Dominic Beauregard et Nancy Colette alors qu'ils étaient choisis M. et Mlle Tournesol.

Cet honneur, décerné à des étudiants de secondaire V, est octroyé aux étudiants qui s'affirment autant sur le plan académique, para-scolaire que sur le plan de la participation aux activités sportives. Les lauréats doivent être, en somme, très représentatifs de la polyvalente.

Au niveau académique, deux étudiants (fémi-

nin et masculin) ont été honorés à chaque niveau. En secondaire I: Josée Forest et Martin Boucher; secondaire II: Léa Scrosati et André Bergeron; secondaire III: Danielle Moreau et Christian Simard; secondaire IV: Sylvie Houle et Jocelyn Leclerc; secondaire V: Josée Berthelotte et Marc Paradis; au secteur professionnel: Nathalie Roussin et Gaëtan Jacques; en adaptation scolaire: Chantal Guillemette et Denis Hétu.

Cinq autres Méritas ont été décernés sur le plan para-scolaire soit à Danny Pariseau pour le joueur d'improvisation le plus apprécié; le comité sportif à titre de « Comité par excellence »; Chantal Nadeau et Manon Jeanson, prix littéraire; et Alain Labrecque pour l'étudiant le plus amélioré.

Opération nettoyage

Cinq jeunes élèves honorés à Magog

MAGOG (GP) — Cinq jeunes élèves des écoles primaires de Magog ont été honorés par les responsables de l'opération nettoyage et ils ont reçu des prix en argent en plus de trophées décernés par la municipalité du Canton de Magog.

C'est la troisième année que l'organisme écologique organise un concours de dessin s'adressant aux enfants du primaire, et le meilleur de chaque école a été retenu pour participer à la finale.

La jeune Amélie Sanche de l'école Brassard a remporté le premier prix, si bien que l'horloge symbolique de l'opération nettoyage Magog restera dans cette école qui remporte ce prix pour la deuxième fois.

Les autres finalistes étaient Allan Camber du Princess Elizabeth, Martine Lambert de l'école Jean Bosco, Patricia Ledoux de l'école Pie X et Sonia Lefebvre de l'école Marguerite-Marie.

Le président d'opération nettoyage Magog, M. Marcel Courchesne a déclaré qu'il était plus facile d'éduquer les citoyens de demain à respecter l'environnement que de sensibiliser les adultes. Il a aussi rappelé que son organisme appuiera Memphrémagog conservation dans son projet de réaliser une étude sur les influences néfastes que peuvent avoir les variations de niveau d'eau pour le lac Memphrémagog et les marécages qui l'entourent.

Les membres de l'opération nettoyage Magog se sont déclarés consternés par les conséquences désastreuses pour l'environnement qu'a eu le bas niveau du lac l'an dernier. M. Courchesne a constaté lui-même l'ensablement de certaines rivières, ce qui a empêché les truites adultes de rejoindre leurs frayères.

Par ailleurs, M. Courchesne s'est déclaré déçu de ne pas avoir encore reçu de réponse de la part du maire de Magog, M. Antonio Lacasse. Dans une lettre qu'il lui a fait parvenir en octobre der-

nier, il exprimait au nom des membres de l'association son inquiétude quant au projet de construire une marina pour 200 bateaux à la tête du lac, alors qu'aucun règlement ne régit encore le déversement des toilettes et des eaux usées des gros bateaux de plaisance.

Enfin, le président a mentionné le projet Canada au travail octroyé à l'association l'été dernier et qui a permis de dresser une carte et un répertoire des routes panoramiques de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Memphrémagog.

Des critères en vue de préserver la qualité scénique de ces routes ont été établis et retenus par la MRC dans sa proposition préliminaire d'aménagement.

Résultats



Tirage du 08-06-85

Prochain gros lot
1 800 000,00\$ approx.

9	11	19	27	30	46	no complete mentaire	12
GAGNANTS					LOTS		
66	1	1 907	247,20\$				
56+	6	120	085,90\$				
56	292	1 886,90\$					
46	16 189	65,40\$					
36	281 944	10,00\$					
Ventes totales:		15 683 927,00\$					

Les modalités d'engagement des billets, gagnants parcourez au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Renseignez-vous sur le budget fédéral de 1985

1-800-267-0470

De 8h à 20h,
heure avancée de l'Est,
tous les jours,
du lundi au vendredi,
composez sans frais
le 1-800-267-0470.

Vous pouvez aussi vous procurer
les brochures ci-contre à votre bureau
de poste ou au centre d'information
du centre commercial
le plus près de chez vous.

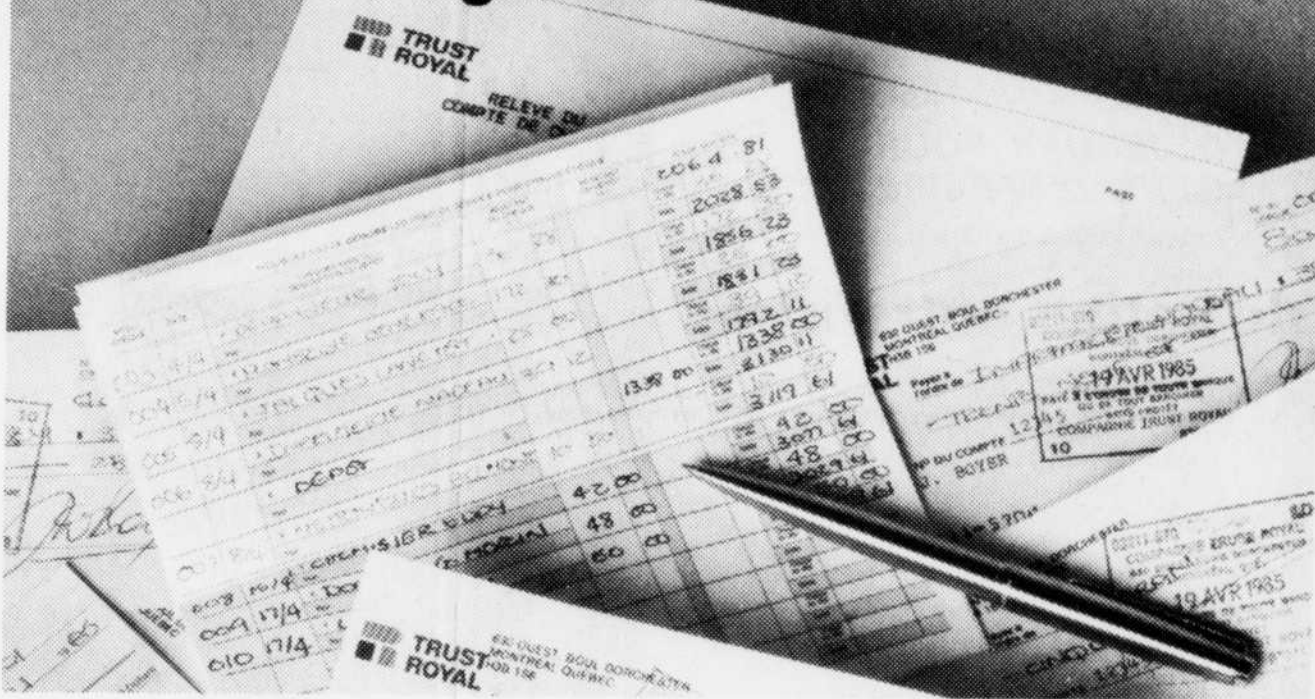


Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

Canada

Votre banque retourne-t-elle vos chèques gratuitement?



Nous, oui.

De plus, les intérêts quotidiens que verse
le Trust Royal sur les comptes-chèques
se comparent à ceux des dépôts à terme.

Vous gagnez à faire passer votre compte au Trust Royal. Même votre compte-chèques. Car nous retournons vos chèques sans frais. Tous les mois. Accompagnés d'un relevé détaillé.

Et ce service ne fait aucunement baisser vos intérêts.

De plus, nos taux de comptes-chèques à intérêt quotidien sont exceptionnels. Pour un solde supérieur à 5 000 \$, ils n'ont rien à envier à ceux des dépôts à terme et votre argent vous reste

accessible en tout temps.

Passez donc nous voir. Vous trouverez une succursale du Trust Royal près de chez vous ou de votre bureau.

Partenaire de votre avenir



**TRUST
ROYAL**

25 Nord Wellington
569-9371

Vous trouverez une succursale du Trust Royal près de chez vous ou de votre bureau.

LE BARON

Aux Retrouvailles

La Direction de l'Hôtel **LE BARON** est heureuse d'annoncer à la population de Sherbrooke et de la région, le retour en opération du meilleur établissement hôtelier de l'Estrie.

Pour célébrer "Les Retrouvailles" nous vous proposons une série de festivités et de promotions des plus intéressantes.



Le Chevalier

SALLE A MANGER

DÉJEUNER POUR GENS D'AFFAIRES

DU LUNDI AU VENDREDI DE MIDI À 14 h

Buffet, côte de boeuf avec une savoureuse variété de plats chauds et froids.

6,75\$

TOUS LES MERCREDIS DE 17 h à 23 h

Potage du jour, salade César, Filet de boeuf flambé, sauce au poivre, choix de dessert.

8,95\$

MADAME

9,95\$

MONSIEUR

NOUVEAU

TOUS LES VENDREDIS DE 17 h à 23 h

Le Suprême de canard en croustade au coulis de morilles et paprika

La salade de cresson et champignons.

La bouillabaise du Baron flambée au cognac à votre table.

Homard, crevettes, crabe, moules, pétoncles, langoustines, cuisses de grenouilles et croustons à l'ail.

CHOIX DE DESSERTS

14,95\$

LES SAMEDIS SOIRS

Dîner dansant avec notre fameux buffet de fruits de mer.

20,95\$

BRUNCH MUSICAL

DU DIMANCHE 10 h 30 à 14 h 30

ADULTES **8,75\$**

ENFANTS **5,95\$**

DÎNER FAMILIAL

DU DIMANCHE SOIR 16 h 30 à 21 h

Invitez votre famille au buffet japonais et canadien.

Plusieurs variétés de plats pour aussi peu que:

ADULTES **8,75\$**

ENFANTS **5,95\$**

Jamais vu à Sherbrooke

De 17 h. à 19 h.

DU MARDI LE 11 JUIN AU VENDREDI LE 14 JUIN

Super retrouvailles au lobby de l'hôtel.

Cocktail et bière gratuits.

Plusieurs tirages et de nombreux prix à gagner.

Musique avec:

Camille Robert



SPÉCIAL DE JUIN

DU LUNDI AU VENDREDI DE 17 h à 23 h

HOMARD

bouilli ou grillé

1 homard — MADAME **7,95\$**

2 homards — MONSIEUR **13,95\$**

Servi avec riz et beurre au choix

MENU ESTIVAL SPÉCIAL

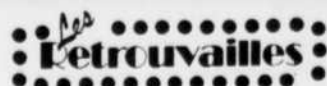
Rafraîchissez-vous tous les jours à la piscine de 11 h à 20 h.

Venez vous détendre à la terrasse et déguster une consommation de votre choix.

SALLES DE RÉUNION

7 salles pouvant accueillir des groupes de 15 à 650 personnes.

Vastes choix de menus pour banquet ou tous genres de réceptions.



LE BARON



Le Baronet BAR

DE 5 À 7, LE 2 pour 1

Un rendez-vous agréable pour bien terminer la journée. La maison vous offre un choix d'amuse-gueules délicieux.

Musique tous les soirs avec: CAMILLE ROBERT



KAORI

UNIQUE RESTAURANT JAPONAIS À SHERBROOKE

Ouvert de 17 h à 23 h tous les soirs sauf les lundis.

Spécial "Retrouvailles"

FESTIN KAORI

SALADE

POTAGE

FILET DE BOEUF

CREVETTES

6,95\$

jusqu'à 21 h

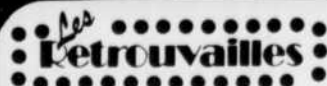
Servi avec carottes, oignons, chop suey et pomme de terre, crème glacée ou sorbet, café ou thé.



BAR POLYNÉSIEN UNIQUE À SHERBROOKE POUR SON DÉCOR ET SON AMBIANCE CHALEUREUSE.

Cette semaine, venez déguster un délicieux "Pina Colada".

pour aussi peu que **1,50\$**



DU MARDI AU SAMEDI DE 21 h

À LA FERMETURE



Le Cabaret vous présente le groupe

"PATCH"

Les Retrouvailles

HÔTEL

LE BARON

3200, rue King ouest
Sherbrooke, Québec J1L 1C9
Téléphone: 819/567-3941

Bienvenue à tous!

Le directeur général
ERNEST LEBLANC

119019